

Image not found or type unknown



Credit a la consommation...

Par **boularbi**, le **05/05/2010** à **23:13**

Bonjour, il y a longtemps j'ai contracté un crédit à la consommation et j'ai arrêté le règlement. Il y a 7 ans aujourd'hui un huissier me demande de régler ma dette, sinon il saisit mes meubles. J'ai entendu parler du délai de forclusion qui s'applique dans mon cas, alors que faire ?